

SPPPY – Commission environnement-santé

Relevé de décisions

12 avril 2019 – 9h30 – Unité Départementale Isère DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Participants :

- Sébastien AUBERT, habitant
- Alexandra BAKO, Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
- Jean-Paul BIESSY, Graine
- Françoise BOUSSON, Conseil de développement du Grésivaudan
- Corinne CASTEL, Agence Régionale de Santé DD38
- Jacqueline COLLARD, Sera et L'air et moi
- Yves FRANCOIS, Chambre d'Agriculture de l'Isère
- Camille LOUSTALOT-FOREST, SPPPY
- Chantal GEHIN, FRAPNA
- Bernard LE RISBE, Association des Maires de l'Isère
- Odile SENNERET, Ville de Meylan
- Dominique TATUR, LAHGLO
- Corinne THIEVENT, SPPPY
- Pauline VINAY, Ville de Grenoble

Excusés :

- Pierre-Louis SERERO, LAHGLO
- William MEUNIER, Grenoble-Alpes Métropole
- Camille RIEUX, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Ordre du jour :

- Point sur le pilotage de la fiche-action 18 du PRSE 3
- Organisation de la conférence de juin 2019 sur les mélanges cocktails
- Retours sur la lettre n°3 et recherche de thèmes pour la lettre 4
- Actions à venir et questions diverses

1 – Pilotage de la fiche-action 18 du PRSE 3

Le SPPPY a été désigné pilote de la fiche action 18 du 3^e plan régional santé environnement (signé en avril 2018), intitulée : Favoriser l'implication de la population dans les décisions relatives à la santé environnement ». Cette fiche se divise en quatre mesures : la constitution d'un réseau d'acteurs locaux, la création d'une plateforme collaborative, la mise à disposition d'outils permettant de favoriser l'implication citoyenne, et enfin la conduite d'une réflexion permettant d'impliquer les citoyens le plus en amont possible dans le fonctionnement et l'évaluation du PRSE3. Les réflexions portent pour l'instant principalement sur la mesure 2, c'est-à-dire la mise en place de la plateforme.

C. LOUSTALOT et C. THIEVENT font le point sur la situation actuelle (depuis la réunion de fin janvier avec le COTECH et à la réunion de la commission de fin février) :

- Un référent a été désigné pour fluidifier les rapports entre le SPPPY et le siège de la DREAL : il s'agit de Mme BAURES, épaulée par sa responsable Mme CHRISTOPHE. Elles sont notamment le relais du SPPPY lors des réunions du COTECH, et auprès de Bruno FABRES, le référent de l'ARS pour le PRSE (pilote notamment des actions du Pôle ESE).
- Le projet de gouvernance proposé par le SPPPY pour répondre à une demande du COTECH a été jugé trop ambitieux au regard des moyens disponibles à ce jour à la DREAL et à l'ARS.
- Enfin, une dizaine d'entretiens avec des collectivités ont été effectués entre fin février et début avril. Des collectivités de taille et de nature diverses (commune, métropole, communauté de communes) ont été sondées. Ces entretiens avaient pour objectif de s'assurer de la pertinence de la plateforme et de la comparer aux attentes et pratiques des collectivités. Le tableau récapitulatif des différents entretiens est joint à ce compte rendu. De manière générale, les retours sont plutôt positifs, une telle plateforme pourrait avoir son utilité, à condition de proposer des contenus simples, complets et facilement réutilisables, d'être également simple d'utilisation, et d'être mise à jour régulièrement. Une newsletter serait également appréciée, tout comme une éventuelle fusion avec le site portant sur l'éducation et la promotion de la santé et de l'environnement.

Au regard de ces éléments, et avec l'accord des référentes de la DREAL, il semble donc plus cohérent et réaliste de construire un site en commun avec le site du Pôle ESE, ese-ara.org. Les membres de la commission valident en séance cette orientation. C. THIEVENT et C. LOUSTALOT ont rencontré le prestataire Tadaa fin mars pour évaluer quelles seraient les possibilités techniques d'une telle fusion, et une réunion est prévue avec le Pôle ESE le 15/04/19 pour travailler en détail sur le partenariat et l'articulation des différents contenus.

2 – Organisation de la conférence sur les effets cocktails

Suite à une présentation des travaux du SPPPI PACA en matière de santé-environnement, C. THIEVENT a proposé lors de la réunion de la commission fin février d'organiser sur l'année 2019 une conférence sur les effets cocktails, ouverte aux différents membres du SPPPY. Les membres de la commission s'y sont montrés très favorables.

La date du 18 juin 2019, au matin, est proposée (sous réserve de disponibilité des différents intervenants). Elle convient à la majorité des membres. Le lieu est également fixé : il s'agira de la salle de conférence du bâtiment Vallier (au rez-de-chaussée).

Un ordre du jour prévisionnel est présenté aux membres de la commission (à confirmer):

- ouverture par Philippe GLORENNEC, professeur d'expologie à l'EHESP,
- notions préliminaires sur la qualité de l'air et biosurveillance, par un représentant d'Atmo Aura et d'un laboratoire effectuant des mesures de biosurveillance,
- table ronde : qualité de l'air ambiant et mélanges cocktails, avec les intervenants précédents, mais également un représentant de France Chimie Aura, de l'ARS et de la DREAL
- les premières mesures réglementaires, par des représentants de l'ARS et de la DREAL

Les participants suggèrent également qu'un représentant de la ville de Grenoble (Hugues FRADET) présente les mesures prises par les collectivités notamment en termes de qualité de l'air intérieur. Il pourrait également être intéressant de solliciter l'INSERM pour présenter l'étude CEPAGES ; ou de faire le lien entre ces présentations et l'étude de zone du sud grenoblois en cours.

C. LOUSTALOT et C. THIEVENT s'engagent à prendre les différents contacts avec les intervenants, et enverront courant mai un ordre du jour finalisé aux membres de la commission, ainsi qu'une invitation aux membres du SPPPY.

3 – Préparation de la lettre n°3

La lettre 3 en environnement santé dans l'agglomération grenobloise a été finalisée début mars et diffusée par mail et par courrier aux collectivités iséroises, aux membres du SPPPY et aux participants des CRSE. Elle est également disponible sur les sites du PRSE et de la DREAL, mais malheureusement pas sur celui du SPPPY (site en cours de refonte). Des exemplaires ont également été distribués par les membres de la commission dans différentes circonstances.

Le SPPPY a eu peu de retours sur le numéro 3, et la question de l'efficacité de la lettre peut être posée (il est important que les membres de la commission la diffusent dans leurs réseaux), mais la lettre est malgré tout un outil intéressant qui permet de diffuser les actualités en santé environnement, de mettre en avant les initiatives locales et d'espérer un effet « boule de neige » sur les acteurs du territoire.

Les participants échangent ensuite sur les thématiques et articles possibles pour le numéro 4, prévu en septembre 2019. De nombreuses idées émergent : le bruit, les risques majeurs, la nature en ville, l'adaptation au changement climatique, etc.

NB : les élections du printemps 2020 se rapprochant, certains articles (pouvant ressembler à de la « communication électorale ») ne pourront être intégrés dans ce numéro.

Les membres de la commission proposent de centrer le numéro 4 sur le thème « changement climatique et santé-environnement », avec les articles suivants (la liste pourra évoluer) :

- un article de J. COLLARD (SERA) sur ce thème et ses conséquences à l'échelle de la région,
- un article sur le climat à Grenoble en 2050 : présentation d'une étude de la ville avec notamment le nombre prévisionnel de jours de fortes chaleurs, les conséquences sanitaires, etc.,
- une contribution de C. GEHIN (FRAPNA) sur le lien entre les arbres et la santé,
- le témoignage de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais sur l'élaboration d'un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial),
- éventuellement un article de la Chambre d'Agriculture sur les conséquences du changement climatique sur l'agriculture,
- et enfin, une possible contribution de l'AURG sur l'urbanisme favorable à la santé ou la nature en ville.

L'éditorial pourrait être rédigé par un membre de la communauté scientifique grenobloise : Aurélien Barrau, Emmanuel Pardos, etc. C. LOUSTALOT se chargera de les contacter à ce sujet.

4 – Points divers et calendrier

D. TATUR et C. LOUSTALOT reviennent rapidement sur la présentation de l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes qui a eu lieu le 02 avril dernier dans les locaux de LAHGGLO. Cette rencontre a permis de mieux connaître l'association, la base de données Balises et le projet de base de données en santé environnement prévu dans le PRSE 3. D. TATUR est intervenue lors de cette présentation et a demandé à l'ORS que les données des registres figurent dans ces bases.

Dominique TATUR demande également à être destinataire des bilans annuels de surveillance de la nappe mercurielle et des perchlorates et chlorates (cf AP n°2017-11-16 pour le site ARKEMA de Jarrie). Elle rappelle également la demande de la FRAPNA sur la communication du rapport BRGM sur les pollutions autour d'ARKEMA. Corinne THIEVENT précise qu'une réunion sur le site d'ARKEMA a été réalisée en présence de la FRAPNA et de la DREAL le 6 mars dernier.

Les prochaines échéances sont les suivantes :

- la CRSE 4 aura lieu à Lyon le 11 juin prochain,
- la conférence SPPPY « Mélanges cocktails et qualité de l'air » est prévue le 18 juin matin (sous réserve de la disponibilité des intervenants),

- une réunion publique présentant les derniers résultats de l'étude de zone du sud grenoblois aura également lieu au mois de juin : un résumé technique et non technique sera proposé à cette occasion.

La prochaine réunion de la commission environnement santé aura lieu le mardi 2 juillet 2019, à 9h30, à la DREAL UDI (toujours dans les nouveaux locaux du 17 boulevard Vallier). Elle permettra de revenir sur la conférence, de faire le point sur la fiche action et de finaliser le numéro 4 de la lettre.